

CR Association Foncière de Remembrement du 12 Avril 2018

Le bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Villars St Georges s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale et sous la présidence de Monsieur ZEISSER Jean-Claude Président.

Etaient présents : Messieurs, LEGAIN Dominique, GUERRIN Pascal, DELIOT Jean-Luc, BESSON Raymond, ZEISSER Jean-Claude, PATUROT Léon, DELIOT Jean-Pierre, DELIOT Rémy.

Absents, excusés : DELIOT Roger

Le secrétaire de l'Association ,Mr PATUROT Léon , remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Ordre du jour :

Compte administratif 2017
Compte de gestion du percepteur
Affectation du résultat
Travaux sur les chemins, emprunt et montant de la taxe
Budget primitif 2018

Compte Administratif :

Monsieur le Président présente le compte administratif de l'année 2017 :

Dépenses d'investissement	2143,91
Recettes d'investissement	2069,41
Déficit de l'exercice	74,50
Déficit total d'investissement	2143,91
Dépenses de fonctionnement	2106,18
Recettes de fonctionnement	3056,42

Excédent de l'exercice	950,24
Excédent total de fonct	12546,15
Excédent de clôture	10402,24

Après en avoir délibéré, le Président ayant quitté la salle, le bureau donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Compte de Gestion :

Monsieur le Président présente le compte de gestion du percepteur, les résultats sont en parfaite concordance avec le CA présenté par le Président, quitus est donné au trésorier à l'unanimité des membres du bureau.

Affectation des Résultats :

Monsieur le Président propose l'affectation des résultats 2017 au budget 2018 :

D 001 Déficit d'investissement	2143,91
1068 Réserve d'investissement	2143,91
R002 Excédent de fonctionnement	10402,24

Après en avoir délibéré, le bureau donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Travaux sur les chemins, montant de la taxe, emprunt

L'Association Foncière n'a plus d'emprunt en cours, les chemins se dégradent à nouveau, Monsieur le Président propose de faire un emprunt de 10 000 euros afin de pouvoir remettre en état les chemins fonciers soit en partie, soit en totalité, des devis vont être effectués. Plusieurs solutions sont envisagés, du bi-couche , ou défoncer totalement certaines portions de façon à les stabiliser pour plusieurs années. Le bureau à l'unanimité des membres présents donne son accord pour l'obtention d'un prêt de 10 000 euros et la réfection des chemins après études des devis. Proposition de maintenir la taxe au même taux, le bureau donne son accord à l'unanimité des membres présents pour le maintien de celle ci.

Budget primitif 2018 :

Monsieur le Président présente le budget primitif de l'année 2018 :

Dépenses d'investissement	17143,91
Recettes d'investissement	17143,91

Dépenses de fonctionnement	7355,00
Recettes de fonctionnement	3000,00
Recettes avec excédent	13402,24

Après en avoir délibéré, le bureau donne son accord à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 21h00.